



DELIBERATION N° 6-220203
DESIGNATION DE MEMBRES ASSOCIES
ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2022 - ANGERS

Vu l'article R711-50 du code de commerce,

Vu le règlement intérieur de la CCI Pays de la Loire qui précise que les membres associés sont désignés par l'assemblée générale, sur proposition du président, parmi les personnes détenant les compétences en matière économique de nature à concourir à la bonne exécution des missions de la CCI,

Les membres élus désignent les élus suivants au titre de membre associé pour la durée de la mandature :

Jean-Luc	ALLUARD	Enedis
Marie- Jeanne	BAZIN	CESER Pays de la Loire
Géraldine	BEALU	CESER Pays de la Loire
Céline	BOURDIN	CGMP
Christophe	BUCHET	SAS SARR
Raymond	DOIZON	CESER Pays de la Loire
Marc	FLAMANT	Agro Transmission
Charles	GENIBREL	CESER Pays de la Loire
Michel	LANGEVIN	Administrateur indépendant
Stéphane	MARTINEZ	Metteur Ensemble
Patrice	POLLONO	CESER Pays de la Loire

Quorum : 24
Votants : 38
Votes "pour" : 38
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Jean-François REYNOUARD,
président de la CCI Pays de la Loire